

Les parcours de santé

Rapport de suivi 2018-2021

décembre 2021





L'évaluation des politiques publiques est une obligation maintenant intégrée par l'ensemble des acteurs de leur mise en œuvre, au premier rang desquels les pouvoirs publics.

Le projet régional de santé (PRS) 2018-2023 est un document stratégique pluriannuel fixant sur l'ensemble des thématiques de compétence de l'agence régionale de santé, les objectifs d'amélioration de notre système régional de santé, au bénéfice de la population corse.

Au même titre que son processus d'élaboration, son suivi et son évaluation sont des démarches concertées avec les professionnels de santé et les instances de démocratie sanitaire.

La particularité marquante des PRS de 2nde génération est leur caractère volontairement **intégratif** qui se manifeste notamment à 2 niveaux :

- Un **schéma unique régional de santé** (SRS) et un seul programme spécifique (PRAPS),
- et, au sein du SRS, l'appréhension des problématiques régionales prioritaires du point de vue de la personne, dans une logique de **parcours de santé**.





L'approche parcours



Les parcours sont l'organisation d'une prise en charge globale et continue des patients et usagers au plus proche de leur lieu de vie. Cet objectif est imposé essentiellement par la progression des maladies chroniques. Il nécessite une évolution de notre système de santé, historiquement centré sur le soin, vers une prise en charge plus complète des individus.

Un parcours se définit comme la trajectoire globale des patients et usagers dans leur territoire de santé, avec une attention particulière portée à l'individu et à ses choix.

Il nécessite l'action coordonnée des acteurs de la prévention, du sanitaire, du médico-social et du social.

Il intègre les facteurs déterminants de la santé que sont l'hygiène, le mode de vie, l'éducation, le milieu professionnel et l'environnement.

Si le parcours d'une personne donnée est unique, à l'échelle d'une population, on peut repérer et organiser des typologies de parcours a priori et calibrer et anticiper les ressources nécessaires.

Les objectifs finaux de l'approche « parcours » peuvent être résumés dans la phrase suivante : faire en sorte qu'une population reçoive les bons soins par les bons professionnels dans les bonnes structures au bon moment.

Sans être exhaustive au regard de l'ensemble des objectifs du PRS, **l'évaluation de l'amélioration de la qualité des parcours de santé présente les intérêts majeurs** pour mesurer les progrès accomplis par notre système de santé car cette évaluation reflètera :

- la qualité de la collaboration des différents métiers de la santé,
- la capacité de décloisonnement des différents secteurs de la santé (prévention-soins, accompagnement, ville-hôpital ...),
- la capacité d'organisation des territoires en matière de santé,
- la participation de l'utilisateur de santé et de son entourage à l'évolution des filières.

C'est ainsi qu'au sein du projet régional de santé 2018-2022, il a été proposé de renforcer le suivi et l'évaluation sur 8 parcours structurants pour notre système de santé.

Organiser les bons soins par les bons professionnels dans les bonnes structures au bon moment et au meilleur coût



8 parcours prioritaires



- Le cancer
- Le diabète
- Bien vieillir
- Les enfants et les jeunes
- L'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS)
- Les personnes en situation de handicap
- La santé mentale
- Les détenus

Le **suivi et l'évaluation** repose sur :

- L'identification et la caractérisation des principales ruptures de parcours en lien avec les acteurs.
- La définition d'actions pluriannuelles d'amélioration (plan d'actions des parcours).
- La définition de critères de suivi et d'évaluation clairement appréciables par tous.
- Des allers-retours réguliers vers les instances de démocratie sanitaires régionales à tous les stades (élaboration des actions et critères, points d'étapes, bilan final).

Le présent document présente un bilan à date de la mise en œuvre des actions des 8 parcours, telles qu'elles ont été présentées et discutées devant la CRSA. Il ne s'agit pas d'un bilan exhaustif mais de la valorisation des actions phares mises en œuvre.





Le parcours cancer



Prévenir / Dépister



Campagne de communication sur la **qualité de l'air intérieur** avec l'Agence d'urbanisme et d'énergie (AUE) et l'ADEME

Consultations de tabacologues à l'université de Corte, à la clinique de Furiani et Maynard

Formations des sages-femmes hospitalières, de PMI et libérales aux risques du tabac pour les femmes enceintes.

Campagne de communication **Zéro tabac et Zéro alcool pendant la grossesse**



Mois sans tabac

Soutien au Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers - Corse (CRCDCC)

Consultations d'oncogénétique à Bastia, Corte et Ajaccio

Inscription du dépistage dans les CPOM des établissements sanitaires et médico-sociaux .

Prendre en charge

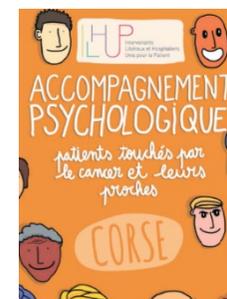
Consultations avancées **d'oncopédiatrie** au centre hospitalier d'Ajaccio avec la ligue contre le cancer de Corse du Sud et de nombreux partenaires



Expérimentation Art 51 **thérapies orales en onco hématologie**

Accompagner

Financement des **consultations psychologiques** pour les patients atteints de cancer et leur entourage proche. Dans le cadre du réseau ILHUP



Réseau ONCO-PACA Corse : Création d'un **répertoire régional des soins de supports** en cancérologie **et d'outils** pour les professionnels de santé

Reste à faire :

- Améliorer la participation aux dépistages organisés et dématérialiser la seconde lecture des mammographies
- Créer l'Institut Régional en Cancérologie
- Renforcer l'activité de recherche



Le parcours Diabète

Le diabète est une maladie chronique, métabolique, caractérisée par une hyperglycémie chronique résultant d'une déficience de sécrétion d'insuline et/ou d'anomalie de l'action de l'insuline.

Le diabète est la pathologie la plus importante en Corse elle représente **18% des ALD**.

Sur l'ensemble du territoire de Corse, les difficultés et enjeux du parcours doivent agir sur les facteurs suivants :

- **Une population vieillissante** et de nombreux **précaires**, publics surexposés au diabète de type 2
- Des freins liés aux patients : compétences individuelles, annonce brutale
- Un **non recours au soin**, même quand l'offre est présente ; examens de suivi peu réalisés (Créatinémie, Hémoglobine glyquée, lipidémie, fond d'œil ou consultation ophtalmologue, ECG ou consultation cardiologue, Micro albuminurie)
- Des actions nutrition mises en place dans les établissements scolaires par les professionnels des établissements ou par les associations avec **une faiblesse endémique du tissu associatif** à même de proposer des actions de prévention nutrition, activités physiques



Prévenir / Dépister

Semaine de prévention du diabète :

Rappel des bonnes pratiques sur les examens complémentaires à faire.



Sensibilisation des enseignants et les salariés d'entreprises à la pathologie.

Questionnaire test et orientation lors du Salon du diabète et en entreprises.



Sensibilisation de l'entourage du patient diabétique

Dépistage de la rétinopathie diabétique par les orthoptistes en télé-médecine (interprétation des clichés à distance par des ophtalmologistes)

Reste à faire :

Privilégier les projets associant nutrition et activité physique adaptée de manière conjointe.

Renforcer la collaboration entre les offreurs de terrain et les Maisons de santé pluridisciplinaires

Prendre en charge

Ateliers PRAMCA

portée par l'IREPS de Corse la plateforme d'accompagnement du malade chronique vers l'autonomie (PRAMCA) propose des ateliers dont le but est de permettre au malade d'être acteur de sa prise en charge en renforçant ses capacités à agir.

757 patients diabétiques ont suivi ces ateliers entre 2018 et 2020



Consultations en endocrino pédiatrie au sein du CHA

Reste à faire :

Permettre aux diabétiques d'accéder à la pose de pompe à insuline en Corse, sans avoir à partir sur le continent.

Organiser la filière obésité

Accompagner

Ouverture de la 1^{er} Maison Sport Santé de Corse à Furiani en 2021

SPAZIU SPORTU SALUTE BENISTA



9 programmes d'éducation thérapeutique du patient déclarés sur cette thématique

Reste à faire :

Développer l'e-ETP



Le parcours bien vieillir

Le contexte

Une population :

- **Agée** : Région la plus vieillissante de France (INSEE/DRESS 2019)
- **Précaire** notamment pour les plus de 75ans
- **Avec une prévalence importante des pathologies métaboliques** (diabète / surpoids / dyslipidémie ...) d'où surmortalité cardiovasculaire féminine (v/s national), AVC, Démences...

Une île montagne et rurale :

- Isolement des seniors / transports
- Inégalité d'accès aux soins et aux services en fonction des territoires

Des difficultés d'accès aux soins de 1^{er} recours pour les personnes les plus dépendantes à domicile

- Impact des départs en retraite des médecins traitants
- Difficulté à retrouver un médecin traitant acceptant de réaliser des visites à domicile pour les PA les plus dépendantes et isolées

Un recours excessif à l'hôpital, notamment via les urgences, lié à

- **Un repérage trop tardif des problématiques personnes âgées** avec amélioration progressive vers repérage plus en amont grâce à expérimentation PAERPA
- Une carence d'offre libérale spécialiste (ex neurologue)
- Une filière gériatrique incomplète avec un **déficit d'offre ambulatoire**

Un parcours décliné à travers l'expérimentation PAERPA de 2017 à 2020 et en compétence partagé avec la collectivité de Corse



Prévenir

Formation des aides à domicile au repérage de la fragilité

2018 : 149 professionnels formés en Haute-Corse dont 91 aides à domicile et 12 structures participantes

2020 : 83 professionnels formés en Corse du Sud dont 39 aides à domicile malgré l'impact de la crise COVID.

Assises régionales des maladies Neuro-Dégénératives en 2019



Co-pilotage de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

Reste à faire :

Lancement en 2022 du programme ICOPE porté par la Fédération Corse pour la Coordination et l'Innovation en Santé. Conçu par l'Organisation Mondiale de la Santé, ICOPE (Integrated Care for Older People) est un programme de santé publique de soins intégrés pour les personnes de 60 ans et plus. Il repose sur une évaluation et le suivi des fonctions de la capacité intrinsèque : la mobilité, la nutrition, la vue et l'audition, l'état psycho-social et la cognition.



Prendre en charge

Expérimentation d'hébergement temporaire en EHPAD en sortie d'hospitalisation avec limitation du reste à charge et depuis le domicile en phase de plan blanc initié en février 2021

EHPAD participant à l'expérimentation : 5 en Haute-Corse et 5 en Corse du Sud

A fin septembre, 12 patients bénéficiaires d'un séjour en HT d'un mois avec à l'issue 7 retours à domicile et 5 institutionnalisations

Equipe Territoriale d'Accompagnement sur les Aides Techniques dans le cadre de l'article 51 EQLAAT

Portée par l'UMCS et implantée sur 9 territoires elle sera chargée de fédérer une équipe d'ergothérapeutes expérimentés et de travailleurs sociaux pour accompagner les personnes en situation de handicap et les personnes âgées dans le choix d'aides techniques et leur prise en main.

Financement dans tous les EHPAD de Corse d'**astreintes infirmier la nuit**

Reste à faire :

- Limiter le recours aux urgences par l'organisation d'admissions directes non programmées des patients âgés
- Développer une offre gériatrique ambulatoire sur les 2 filières gériatriques (consultations externes et HDJ gériatrique)
- Lancer un appel à projet conjoint avec la CdC autour du déploiement d'accueils de jours (dont itinérant)

Coordonner / Accompagner

Mise en place des cellules parcours patients pour accompagner les sorties d'hospitalisation complexes des personnes âgées étendues aux sorties des patients COVID

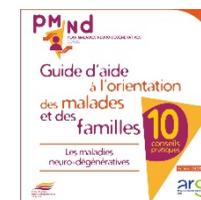
De janvier à août 2021, 212 patients coordonnés au CH de Bastia et 199 patients coordonnés au CH d'Ajaccio



Déploiement d'un outil numérique collaboratif afin de faciliter la coordination des acteurs dans l'attente du déploiement généralisé de la future solution régionale de coordination e-parcours en cours de sélection.

694 utilisateurs / 494 structures / 3236 patients

Publication d'un guide PMND d'aide à l'orientation des malades et des familles

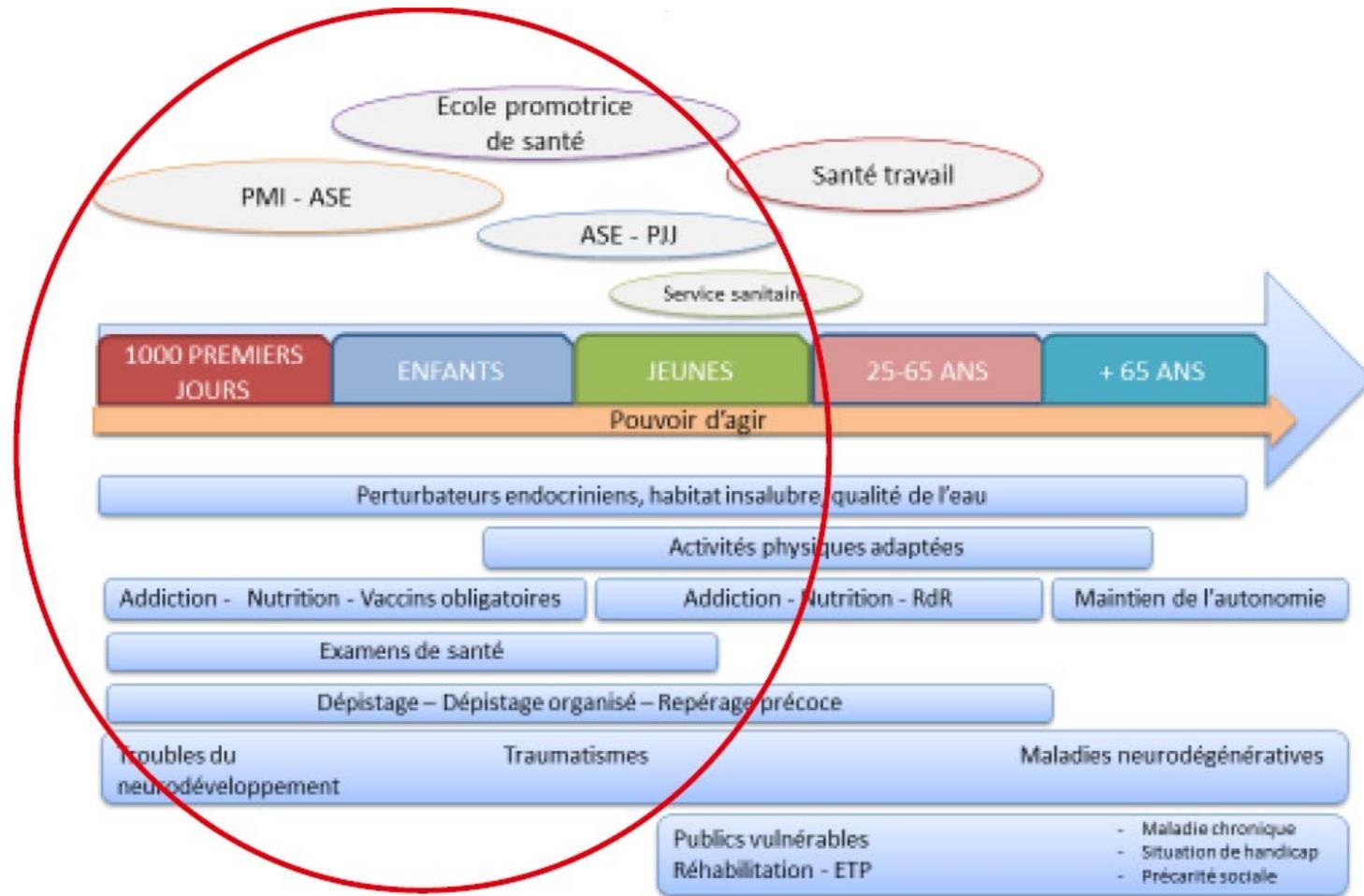


Reste à faire :

- Finaliser la mise en œuvre opérationnelle du futur dispositif d'appui à la coordination (DAC) à la fin juillet 2022 par l'accompagnement et la transformation des MAIA, réseaux de santé et CTA PAERPA.
- Plateforme de répit sur les territoires Pays bastiais, extrême sud/PO et Balagne-Cortenais.



Le parcours des enfants et des jeunes



Prévenir

Création d'un réseau des sages-femmes exerçant en Corse :

- + 35 % de visites pré-natales à domicile
- + 48 % de visites post-natales à domiciles



Prendre en charge

+ 73 % de visites d'infirmières PMI à domicile entre 2019 et 2020

Accompagner

Boîte à outils pour les professionnels :

- Grille de repérage des critères de vulnérabilité pré ou post natal

- **1000 premiers jours de la vie**
10 projets seront financés à partir de 2021 pour un montant de 250 000 €



Mieux-être des jeunes en Corse



Un plan régional pour réduire les effets de la crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes a été mis en place pour :

- **Identifier des « sentinelles »** en mesure de repérer les signes d'alerte et d'alerter sur la base d'informations territorialisées permettant l'orientation du jeune
- **Intervenir dans les milieux de vie ordinaire des jeunes** en proposant des actions de prévention.
- **Grader les modalités de réponse thérapeutiques à destination de ces jeunes** en sollicitant une mobilisation renforcée du secteur médico-social et hospitalier

9 guides interactifs ont été élaborés pour permettre de repérer les structures sociales et de santé à destination des jeunes et orienter au mieux ces derniers dans chacun des bassins de vie.

Renforcement des permanences d'accueil et écoute (horaires élargis – ETP supplémentaire)



Le parcours d'accès à la prévention et aux soins des plus démunis

Le PRAPS cible les personnes les plus démunies : personnes sans domicile, en situation de handicap ou atteintes de troubles psychiques, étrangers (notamment sans titre de séjour), prostitué(e)s, femmes vulnérables, personnes âgées pauvres et isolées, jeunes sans diplôme, étudiants fragilisés, ...

Ces personnes ont en commun certaines vulnérabilités liées à leur parcours (accidents de la vie : décès, perte d'emploi, maladie, ...) et/ou leur situation (pauvreté, perte d'autonomie, illettrisme, addiction, ...) et nécessitent une adaptation de la stratégie et des dispositifs à leurs spécificités.



Lutter contre le renoncement aux soins

Espace Accueil Médiation Santé FALEP Stella Maris – Ajaccio :

Médiatrice santé (accès aux droits et à la prévention), psychologue, salle de consultations Médecins du Monde)

210 personnes précaires accompagnées sur la thématique santé en 2020 (sur 885 personnes accueillies)

144 bénéficiaires d'un soutien et d'un suivi psychologique

156 consultations médicales (Médecins du Monde) ;



Soutien aux consultations associatives :

- Médecins du Monde (Ajaccio)
- Corse Malte (Grd Bastia)

... véritable premier recours des grands précaires et étrangers sans titre de séjour

Reste à faire :

- Développer l'interprétariat professionnel en santé

Renforcer l'accès à la santé sur le territoire

Camping Car Connecté MSA Services : accompagner l'accès aux droits en luttant contre l'illectronisme, et relayer la prévention santé.

Lancé en mars 2021, et déjà

14 communes bénéficiaires ;

690 démarches accompagnées

+ de 650 vaccinations Covid ;

12 conventions de partenariats signées



Service d'Équipe Mobile d'Intervention Sociale et de Soins Croix Rouge (Ajaccio)



Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) en Haute-Corse à laquelle est rattaché un médiateur en santé mentale

Reste à faire .

- Pass dentaires
- Mise en œuvre Bus santé social (BuSS) en plaine orientale
- Etude d'opportunité BuSS Sartenais Valinco Alta Rocca
- Equipes Mobiles médico psycho sociales

Comblant le retard en équipement en ESMS recevant des publics spécifiques

Un Chez Soi D'abord : accompagnement médicosocial des besoins complexes des grands précaires (pathologie mentale sévère ; parcours de rue ; addictions) en appartement individuel

Conformité en juin 2021 :

2 antennes : Ajaccio et Bastia ;

55 places créées ;

23 patients locataires déjà pris en charge



+ 5 Appartements de coordination thérapeutique en 2020 (soit 10 ACT en Haute Corse)

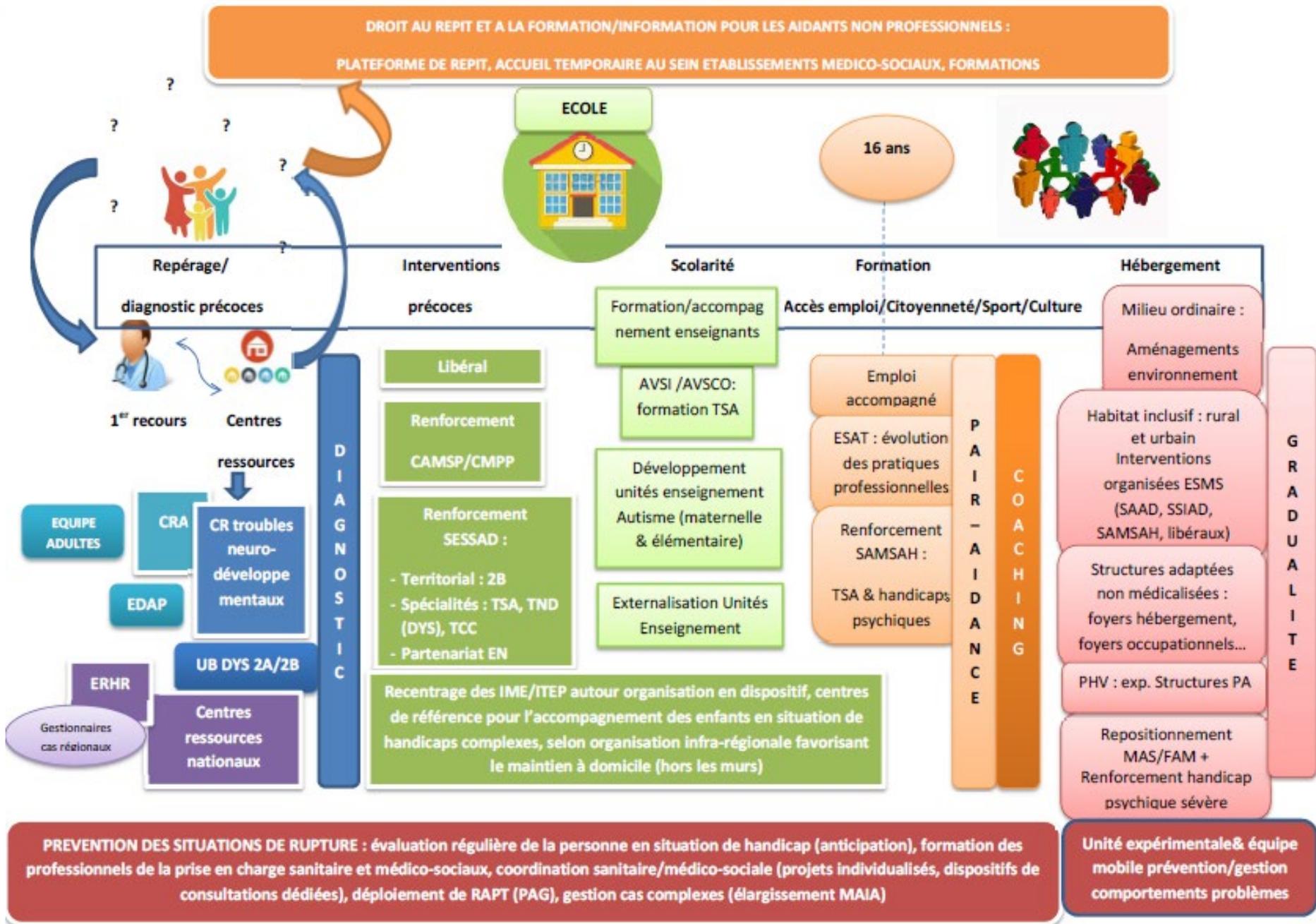
4 premiers ACT en Corse du sud (fin 2021)

Reste à faire :

- **Installer, dès 2022 ...**
 - 4 Lits d'accueil médicalisés (LAM)
 - 4 Lits halte soins santé en 2B



Le parcours handicap



Repérage, diagnostic et interventions précoces

- **Plateforme de coordination et d'orientation TND**

Augmentation de 54% du nombre d'enfants repérés et adressés à la PCO et +46% d'enfants bénéficiant d'un forfait précoce (sur période de mars à septembre 2021)



- **Centre Ressource Autisme**

Réduction du délai moyen d'accès au diagnostic à 147 jours au 30/06/2021 (versus 220 jours au 31/03/2021 et 330 jours en 2020)

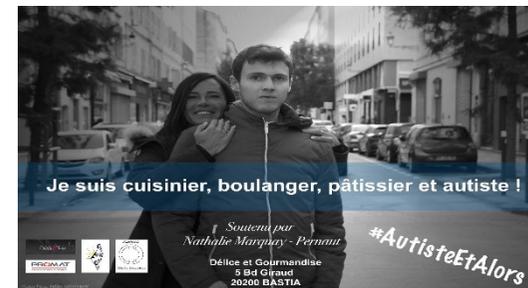


Reste à faire :

- Engager l'appel à projet centre ressources TND

Inclusion scolaire et professionnelle

- Autorisation/installation 12 places SESSAD TSA
- Installation UEEA Autisme sur Ajaccio (8 places)
- Engagement appel à candidatures : 20 places SESSAD (2B) : toutes déficiences et TSLA-TDAH
- Relai de la campagne nationale #AutisteEtAlors



Reste à faire :

- Installer UEEA Autisme sur Bastia
- Autoriser 20 places SESSAD 2B
- Engager un appel à projet UEMA-UEEA Extrême Sud
- Installer le comité régional de l'école inclusive

TND : troubles du neuro-développement

PCO : Plateforme de coordination et d'orientation

CRA : centre ressource autisme

SESSAD : Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

TSA : Troubles du spectre autistique

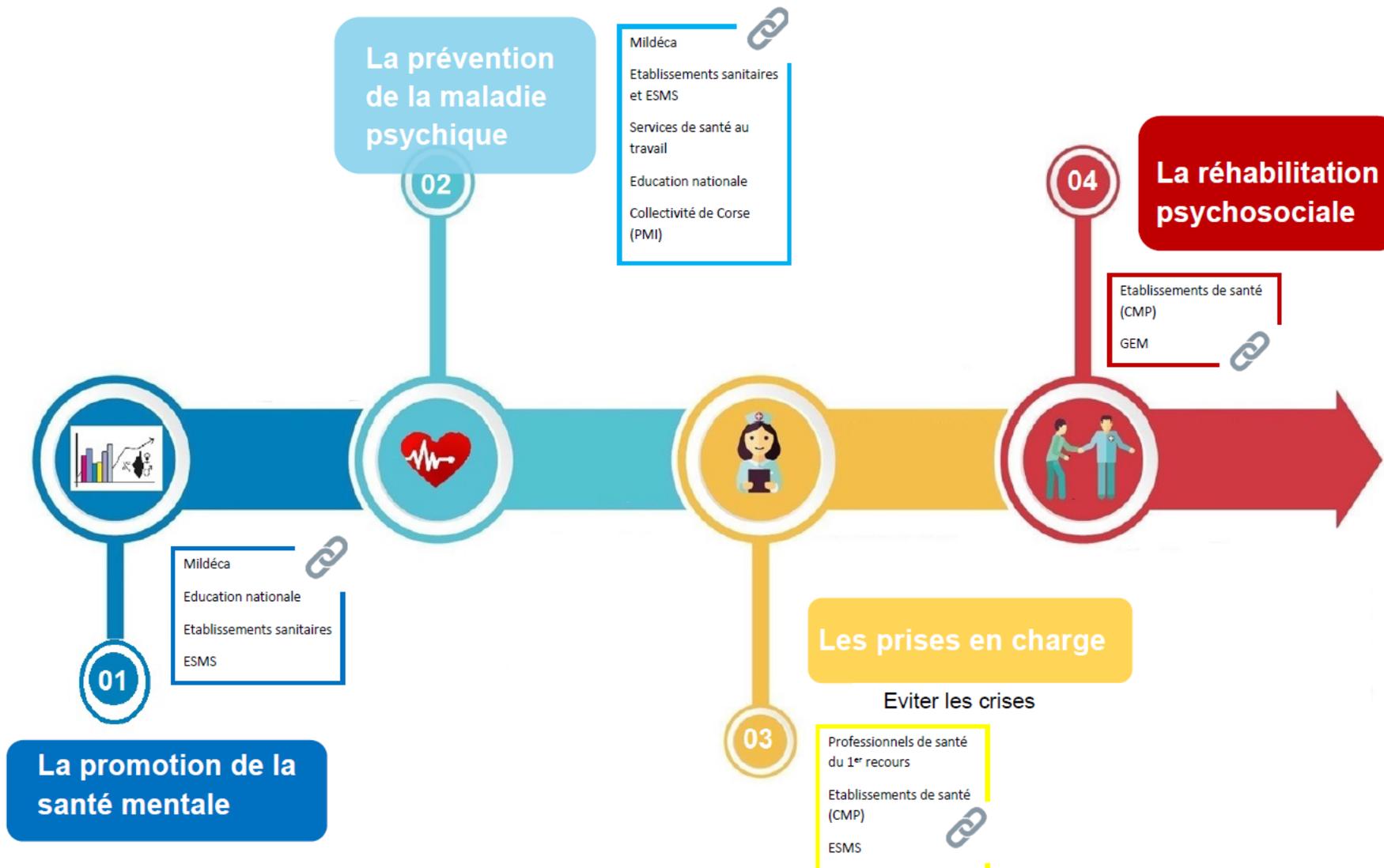
UEMA : unité d'enseignement en maternelle Autisme

UEEA : Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme

TSLA – TDAH : troubles spécifiques du langage / Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité.



Le parcours santé mentale



Prévenir

Formations des professionnels de santé au repérage de la crise suicidaire : mise en place d'un réseau de repérage, d'évaluation et d'intervention

Semaines d'informations en santé mentale relayées chaque année



Prendre en Charge

Accompagnement de l'évolution de l'**offre de service pédo-psy** :

- Renforcement du CMP adolescents (CHB)
- Ateliers thérapeutiques en visioconférence pour maintenir le lien avec des patients qui peuvent présenter des difficultés à se rendre en CMP.

Unité de soins mobiles en psychiatrie périnatale

Unité de consultation pour les femmes victimes de violence

Réhabiliter

Création d'un 5^{ème} **GEM Trouble du Spectre Autistique (TSA)** en haute Corse



Mise en place du **Centre de rétablissement et de réhabilitation (C2R)**, outil fédérateur favorisant le décroisement et la généralisation des pratiques entre l'hôpital, le médico-social et le social.

Le projet territorial de santé mentale pour la Corse a été arrêté en décembre 2020 avec pour objectif l'amélioration de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.

- Constitution de la communauté psychiatrique de territoire
- Recrutement du coordonnateur

Reste à faire

- Mise en œuvre du **dispositif vigilanS** de veille et recontact des personnes ayant fait une tentative de suicide.
- **Centre répondant Corse** d'ici déc 2021 (numéro national). Prévue par le Ségur de la santé, cette ligne doit permettre une prise en charge sanitaire immédiate et adaptée.



Reste à faire

- **Hôpital de jour adolescents** en Corse du Sud articulé aux MDA
- Révision des projets d'établissement
- Mise en place d'un **centre d'accueil et de crise**
- Créer une **équipe mobile en géronto-psy**.

Reste à faire

- Créer un 6^{ème} **GEM TSA** en Corse du Sud
- Créer un **Club house** en Corse afin d'améliorer la qualité de vie de personnes fragilisées par un handicap psychique.
- Former et mettre en place des **Infirmiers de pratique avancée (IPA)** pour faciliter le retour en milieu de vie



Le parcours santé des détenus

La prise en charge de la santé des détenus est intégrée au système de santé de droit commun. La qualité et la continuité des soins sont garanties aux personnes détenues dans des conditions équivalentes à celles dont bénéficie l'ensemble de la population. Toutefois, la détention crée des conditions particulières d'exercice de ces droits ce qui a conduit l'ARS à inscrire ce parcours dans les priorités du PRS.

3 Axes :

- Conforter et sécuriser le parcours de santé
- Limiter les points de rupture
- Renforcer la coordination

Un fil rouge: déterminer des actions concrètes, réalisables, soutenables avec une approche régionale et/ou ciblée

Des points de vigilance :

- Un taux d'extractions et d'hospitalisations sous contrainte proportionnellement plus élevé en Corse avec le corollaire sécuritaire
- Une fragilité des effectifs médicaux
- L'accessibilité aux structures interrégionales

Chiffres clés : 487 places (TO 78%)

3 établissements pénitentiaires :

- Maison d'Arrêt Ajaccio
- Centre pénitentiaire de Borgo (Quartiers Femmes, jeunes)
- Centre de détention de Casabianda



Prévenir

Présentation des mesures barrières pendant la crise sanitaire



Public prioritaire pour la vaccination anti-Covid



Reste à faire :

Mieux coordonner la prise en charge médico-sociale des détenus en addictologie (CSAPA référent : association addiction France (AAF))

Prendre en charge

Protocole UHSA entre l'APHM et les établissements de Corse (Ch Castelluccio, clinique San Ornello, CHA et CHB) en cours de finalisation : **faciliter le transfert des détenus vers l'UHSA de Marseille**



Amélioration de l'accueil des détenus à la clinique San Ornello : **extention des locaux et du nombre de places en milieu fermé** (structuration filière cas complexe)

Reste à faire :

- Mettre en place le CATTP à l'USMP de Borgo-Labelliser l'USMP au niveau II
- Développer la télémédecine

Accompagner / réhabiliter

Financement dans le cadre des appels à projet culture et santé /

Ateliers photographiques " beauté et poésie" (Ajaccio) organisé par AAF dans le cadre de la préparation à la sortie

Ateliers écriture, médiation sonore et théâtre (Borgo) " les loups hurlants" faisant intervenir des surveillants et des détenus.



Reste à faire :

- Continuité des soins à la sortie,
- Accès à la protection sociale

AAF : Association addiction France

CSAPA : Centre de Soins et de prévention en addictologie

CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

USMP : Unité sanitaire en milieu pénitentiaire

UHSA : unité hospitalière spécialement aménagée